

Remise des prix du Président de la République dans le domaine de l'environnement au titre de l'année 2009



TUNIS, 11 juin 2009 (TAP) - M.Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable, a remis, jeudi au siège de son département, les prix présidentiels de protection de l'environnement et la nature au titre de l'année 2009, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'environnement.

Le ministre a mis l'accent sur l'importance de ces prix, dont l'objectif est d'encourager tous les intervenants à déployer davantage d'efforts en vue de garantir les bases d'un environnement sain.



Il a rappelé l'intérêt accordé par le président Zine El Abidine Ben Ali à la consolidation du rôle des individus, des associations et des entreprises dans le domaine environnemental, outre la mobilisation de tous les efforts en vue de réaliser le développement durable.

Le premier prix pour l'année 2009 a été décerné à l'association de développement durable de Beni Khédache (gouvernorat de Médenine) en considération pour ses efforts dans la consolidation des programmes de protection de l'environnement saharien et la préservation des plantes naturelles, outre la réalisation de programmes pilotes au profit des zones rurales.

Le deuxième prix a été décerné à la municipalité de Néfta (gouvernorat de Tozeur) pour ses efforts en matière d'amélioration de l'environnement et la mise en exergue du patrimoine touristique, civilisationnel et culturel de la région, et notamment sa participation au projet d'aménagement de la région de Ras El Ain (oasis de Tozeur).

Le troisième prix a été obtenu par l'association tunisienne de protection de la nature et de l'environnement.



Le ministère de l'environnement et du développement durable a organisé à cette occasion une visite pour les journalistes à un nombre de plages de la banlieue nord de la capitale pour prendre connaissance de l'avancement des travaux d'alimentation des plages en sables dans le cadre d'un programme pilote d'embellissement des plages qui a démarré le 26 mai dernier.

Ce programme vise l'alimentation des plages de Sidi Bousaid, Amilcar, Gammarth, le Kram et la Goulette, ce qui a permis d'aménager de nouveaux espaces pour les vacanciers.